

La succession d'António Guterres à la tête de l'ONU : une compétition ouverte

Le deuxième et dernier mandat d' António Guterres, Secrétaire général des Nations unies depuis 2017, s'achève le 31 décembre 2026. La procédure de désignation de son successeur est désormais engagée. Des dialogues interactifs entre les candidats au poste de Secrétaire Général des Nations Unies, les Etats membres de l'Assemblée Générale et la société civile se tiendront au cours de la semaine du 20 avril 2026.

Fin janvier, nous abordions pour la première fois la nomination du prochain Secrétaire général dans le Bulletin de l'APNU; depuis lors, quatre nouveaux candidats ont été présentés par un ou plusieurs Etats membres.

Les candidats sont actuellement cinq au total, trois femmes et deux hommes, tous issus du sud global. En ordre alphabétique, il s'agit de l'ancienne Présidente du Chili et ancienne Commissaire aux Droits de l'Homme, Michelle Bachelet, de l'ancienne Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants dans les conflits armés, l'Argentine Virginia Gamba, de l'actuel Directeur général de l' Agence Internationale pour l'énergie atomique, l'Argentin Rafael Mariano Grossi, de l'actuelle Secrétaire générale de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement, la Costaricaine Rebeca Grynspan, et de l'ancien Président du Sénégal, Macky Fall. Ce tableau pourrait encore évoluer.

Les auditions publiques se tiendront individuellement avec chaque candidate/candidat. Chacune d'elles durera trois heures. Avant de passer aux questions des Etats membres et de la société civile, la candidate/le candidat aura dix minutes pour présenter sa vision des enjeux actuels pour la paix, la sécurité, les droits humains et le développement, ainsi que sa propre expérience.

Une liste à jour des candidats, leur vision stratégique, leur curriculum vitae, les sources de financement de leur campagne, ainsi que la lettre des pays membres ayant présenté la candidate/ le candidat sont accessibles sur le site www.un.org/fr/sg-election-and-appointment . Les auditions seront diffusées sur internet.

Les principaux enjeux politiques

Dans un contexte international particulièrement difficile, marqué par des tensions géopolitiques, la multiplication des conflits et une remise en question du multilatéralisme, le prochain Secrétaire général devra naviguer entre ces tensions tout en préservant le rôle de médiation de l'ONU. La nomination du prochain chef de l'Organisation des Nations unies constitue donc un moment diplomatique majeur, révélateur des équilibres politiques entre grandes puissances et régions du monde.

Formellement, le Secrétaire général est nommé par l'Assemblée générale des Nations unies, mais uniquement sur recommandation du Conseil de sécurité. Dans les faits, c'est donc le Conseil de sécurité qui joue un rôle décisif : ses quinze membres examinent les candidatures et doivent parvenir à un consensus sur un nom. Les cinq membres permanents – États-Unis, Russie, Chine, France et Royaume-Uni – disposent chacun d'un droit de veto qui leur permet de bloquer une candidature. La décision finale reste largement le fruit de négociations diplomatiques entre grandes puissances et blocs régionaux. Le Secrétaire général est élu pour un mandat de cinq ans, renouvelable.

La question de l'égalité de genre est un autre enjeu majeur : depuis la création de l'ONU en 1945, aucune femme n'a été Secrétaire générale, ce qui a suscité les appels à soutenir une candidature féminine. En effet, on compte aujourd'hui trois femmes sur les cinq candidats.

Une fonction stratégique mais limitée

Si le Secrétaire général est souvent qualifié de « chef de l'ONU », son pouvoir reste en réalité limité. La Charte comprend de nombreuses dispositions concernant ses prérogatives en tant que chef du Secrétariat. Au plan politique ses attributions se résument à un article de la Charte qui lui donne le droit "d'attirer l'attention du Conseil de sécurité sur toute affaire qui, à son avis, pourrait mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationale". Cependant son influence repose surtout sur sa capacité à exercer une diplomatie discrète, à mobiliser l'opinion internationale et à faciliter les négociations entre puissances.

Le choix du successeur d'António Guterres sera donc un indicateur important de l'état du multilatéralisme et des rapports de force internationaux. Plus qu'une simple nomination administrative, il s'agira d'un test pour la capacité des grandes puissances à s'entendre sur une figure capable de préserver le rôle de l'ONU dans un ordre mondial de plus en plus fragmenté.